



Assemblée générale

Distr. générale
11 octobre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session
Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation (Quatrième Commission)
Point 87 de l'ordre du jour
Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques
de l'espace

Lettre datée du 5 octobre 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Géorgie

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une note d'information du Ministère géorgien des affaires étrangères sur les dernières nouveautés à signaler dans le domaine des télécommunications (voir l'annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre et son annexe comme document de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale, au titre du point 87 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Peter **Chkheidze**

Annexe

Note d'information du Ministère géorgien des affaires étrangères

Tbilissi, le 18 septembre 1999

Le 23 juillet 1999, une antenne-réfecteur fabriquée à l'Institut géorgien des constructions spatiales a été montée avec succès sur la station spatiale russe «Mir» et lancée dans l'espace.

Ces réalisations sont importantes, car elles sont significatives de la contribution croissante que la Géorgie apporte aux utilisations pacifiques de l'espace, en coopération avec la Fédération de Russie.

On s'accorde très généralement à reconnaître dans les milieux spécialisés internationaux que le réflecteur est, à tous égards, plus perfectionné que ses prédécesseurs et ouvre la voie à une génération entièrement nouvelle d'instruments des télécommunications.
